



ZONE DE DISTRIBUTION : VALDEBLORE MOLLIÈRES

Conclusion sanitaire

2024

Cette eau a fait l'objet de contaminations bactériologiques récurrentes et des taux d'arsenic dépassant systématiquement les limites de qualité.
La présence de bactéries fécales peut entraîner la survenue de gastro-entérique.
L'eau de ce réseau présente une forte vulnérabilité.
Afin que ce bilan de qualité soit représentatif, ce bilan prend en compte les années 2020 à 2024.
Une interdiction de consommation permanente à l'ensemble de la population est en place depuis le 20/07/20210.

Indicateur global de qualité

D

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PRISE D'EAU EN VALLON MOLLIÈRES. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle ne fait pas l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 13 personnes sur 1 commune (VALDEBLORE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VALDEBLORE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VALDEBLORE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

D

Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 7
Conformité : 57 %
Valeur maxi : 22 n/100 ml
Années prises en compte : 2020, 2021, 2022, 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0 mg/L
Valeur maxi : 0 mg/L
Année prise en compte : 2020

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur maxi : 0,13 NFU

ARSENIC

C

Dépassements systématique de la limite réglementaire

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 35 microgramme/L
Valeur maxi : 35 microgramme/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Pas de données disponibles

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 14/04/2025

UDI 006001010

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres disposant d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux réseaux intérieurs ne sont pas utilisés, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée. Les données des 5 dernières années peuvent être utilisées en l'absence de données récentes.